Maître d'ouvrage :

Ministère de la Justice
Délégation interrégionale de Lille

Opération :

Mise en accessibilité du Conseil des Prud'hommes
CALAIS

DP

INDICE : A

DP1 PLAN DE SITUATION

AFFAIRE : D-PJCA
DATE : 2023.10
ECHELLE : .

1

Documents exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Les côtes portées sur le plan sont indicatives.
L'entreprise adjudiciaire est tenue de les vérifier sur place et de soumettre au maître d'ouvrage et maître d'oeuvre les dessins d'execution.

MV2 ARCHITECTES
118, rue Solférino 59000 LILLE
Tél.: 03 20 51 47 23 - Email: mv2@mv2architectes.com

Palais de Justice de Calais
Parcelle : 000 AL 749
15 Place Crèvecoeur
62100 CALAIS

